

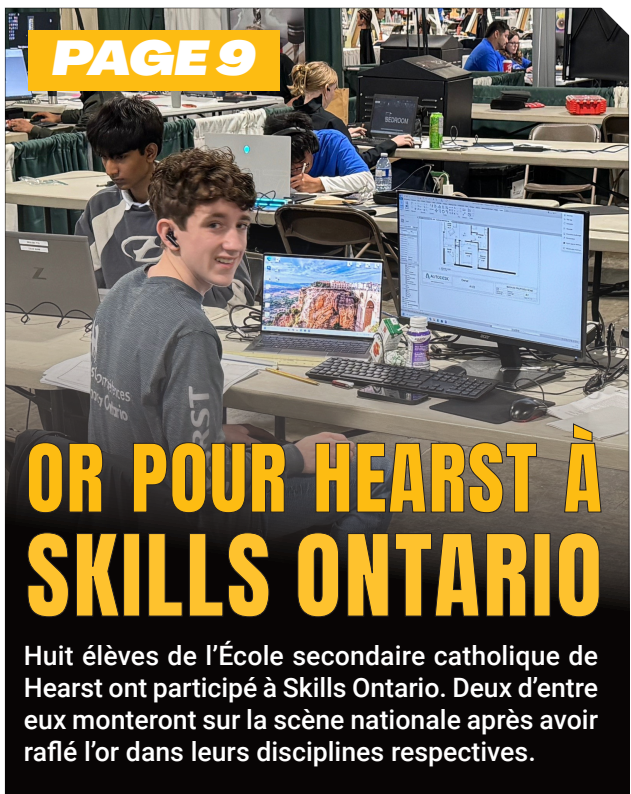


JOURNAL  
**LE NORD**

**HEARST, le jeudi 15 mai 2025**



**70 KM/H...  
MAIS LA VOIE  
FERRÉE SECOUE  
ENCORE** **PAGE 3**



**PAGE 9**

**OR POUR HEARST À  
SKILLS ONTARIO**

Huit élèves de l'École secondaire catholique de Hearst ont participé à Skills Ontario. Deux d'entre eux monteront sur la scène nationale après avoir raflé l'or dans leurs disciplines respectives.

**DEVENEZ MEMBRE  
DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE**

**ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :**

**- 2 vélos électriques** offerts par

Lebel Chainsaw - Valeur **6000 \$**



**- 2 chaises berçantes** fabriquées par

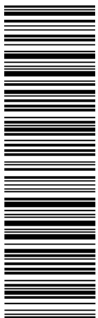
Gérard Payeur, artisan - Valeur **1500 \$**

**- 500 \$ en cartes Radio Bingo!**

**- et plusieurs prix pour les enfants!**

**Le tirage aura lieu le vendredi 23 mai lors d'un 4 à 6 aux Médias de l'épinette noire.**

**Passez au 1004 rue Prince pour devenir membre!**

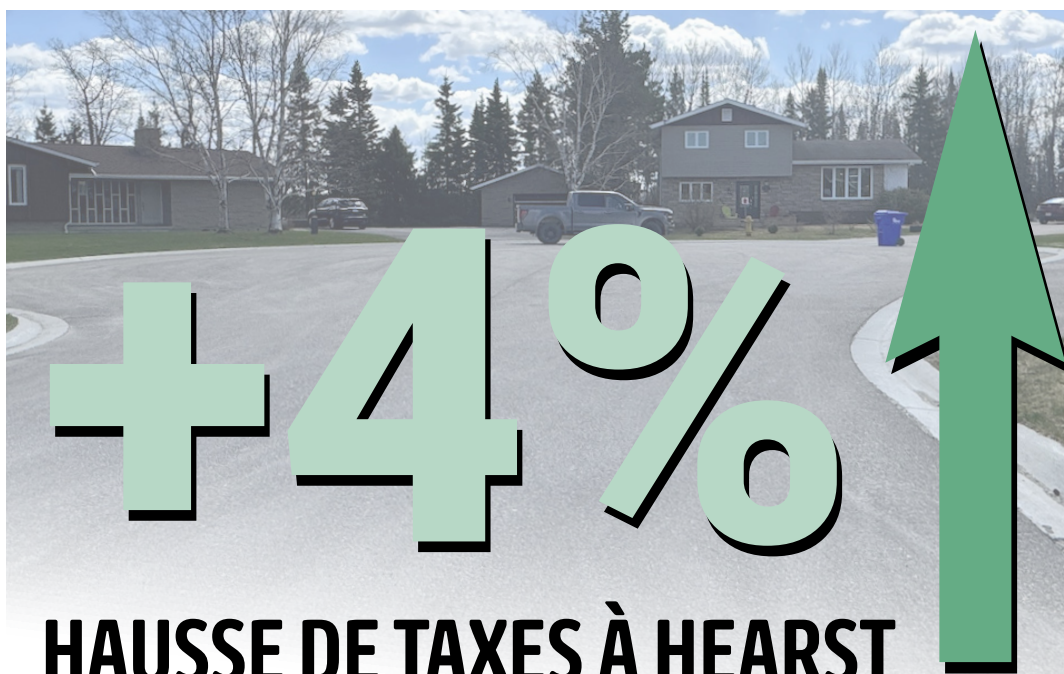


Vol.50 - N° 4 - 2,86 \$ +TPS

LES  
**Médias**  
de l'épinette noire

**10 % de rabais**  
au Rest-O-Poutine

les lundis et mardis  
avec la carte de membre!



**+4%**

**HAUSSE DE TAXES À HEARST**

**LE CONSEIL RECULE,  
LES CITOYENS  
RESPIRENT**

**PAGE  
3**

**Ford LECOURSMOTORSALES**

**2025  
Ranger  
BOSS  
Edition**



**3 999 \$ +hst  
en accessoires**

Profitez de votre longue fin de semaine!



**BOSS**  
CUSTOM TRUCKS



unit 25-263

# La Ville de Hearst rejette les pouvoirs accordés aux maires forts

Par Renée-Pier Fontaine / IJL - Réseau.Presse - Le Nord

Le conseil municipal de Hearst a adopté une résolution demandant au premier ministre de l'Ontario ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et du Logement de retirer la Ville de la liste des municipalités désignées sous la législation sur les « maires forts ».

Le 9 avril 2025, le gouvernement provincial a annoncé son intention d'étendre les pouvoirs spéciaux aux maires de 169 municipalités, incluant Hearst, à compter du 1<sup>er</sup> mai. La conseillère Josée Vachon était responsable de présenter le rapport du comité de politiques dans lequel cette résolution a été soumise. « Nous tenons à souligner que cette mesure nous a été conférée à des municipalités qui ont des conseils municipaux de six élus ou plus, et ce, sans que nous en fassions la demande et c'est pour cela que nous désirons être exclus », explique Mme Vachon.

Cette mesure vise à accélérer la croissance municipale en permettant aux maires d'agir unilatéralement dans certains domaines liés aux priorités provinciales, notamment le logement, les infrastructures et les transports.

Parmi les pouvoirs supplémentaires accordés au « maire fort », on retrouve : nommer le directeur général (CAO) de la Municipalité, embaucher certains cadres municipaux (sauf postes statutaires comme le greffier, le trésorier ou le chef des pompiers), créer, modifier ou réorganiser la structure municipale, créer des comités du conseil et nommer leur présidence, soumettre des règlements municipaux liés aux priorités provinciales avec un seuil d'approbation réduit (1/3 des membres du conseil), mettre un veto à certains règlements si jugés contraires aux priorités provinciales et finalement diriger les employés municipaux, par écrit, pour exécuter des tâches ou évaluer des politiques en lien avec ses pouvoirs élargis.

Conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, le maire

Roger Sigouin a officiellement délégué plusieurs de ses pouvoirs à la fois au conseil municipal et au directeur général, Éric Picard.

## Trois décisions de délégation ont été prises :

### 1. Pouvoirs liés à la direction générale (CAO)

Le maire a transféré au conseil municipal la responsabilité des pouvoirs habituellement conférés au chef du conseil en vertu de l'article 229 de la Loi. Cela concerne la supervision générale de l'administration municipale.

### 2. Pouvoirs d'organisation administrative

Le maire délègue également au directeur général les pouvoirs concernant la structure organisationnelle de la Municipalité, notamment en matière d'embauche, de congédiement ou d'attribution de fonctions aux chefs de division ou aux unités structurelles.

### 3. Pouvoirs sur les comités du conseil

Le conseil municipal se voit confier l'autorité d'établir ou de dissoudre les comités du conseil, de nommer leur président et vice-président, et de leur assigner des responsabilités.

Ces délégations visent à renforcer la transparence, améliorer l'efficacité administrative et responsabiliser les différentes instances municipales, tout en conservant une structure de gouvernance claire. Elles resteront en vigueur jusqu'à avis contraire, soit par modification ou révocation écrite. Par ces gestes, la Ville de Hearst affirme sa volonté de moderniser sa gestion interne et de mieux répartir les rôles décisionnels entre les élus et les gestionnaires.

## Pouvoirs budgétaires des maires forts

Dans les municipalités désignées par la province, le processus budgétaire annuel accorde un rôle central au maire. Chaque année, le maire doit proposer un budget municipal avant le 1<sup>er</sup> février, le soumettre aux membres du conseil ainsi qu'au greffier, et le rendre public. Si ce délai n'est pas respecté, le conseil prend alors le relais.

Une fois le budget soumis, le conseil dispose de 30 jours pour y proposer des modifications. Le maire peut ensuite voter certaines de ces modifications dans un délai de 10 jours, à condition de motiver sa décision par écrit. Le conseil peut à son tour

renverser ce veto si deux tiers de ses membres y consentent, dans un délai de 15 jours.

Bien que des mécanismes permettent d'accélérer ces étapes par résolution ou communication écrite, ce processus confère un pouvoir considérable au maire. Il incite également les municipalités à adopter une vision budgétaire à long terme, alignée sur leurs priorités stratégiques.

## Opposition à grande échelle de ces nouveaux pouvoirs

Toutefois, la décision provinciale a suscité une vague d'opposition à travers la province. Plusieurs municipalités ont déjà adopté des résolutions pour exprimer leur désaccord, demandant soit à être retirées de la liste, soit l'abolition complète de cette législation ou encore la possibilité pour les municipalités d'y adhérer volontairement.

« Comme j'ai déjà mentionné à la conseillère Vachon, lors de la conférence d'AMO (Association des municipalités de l'Ontario) où les 444 municipalités de la province se rencontrent, il y avait seulement deux villes qui étaient pour, soit Ottawa et Guelph; toutes les autres étaient contre », indique le maire, Roger Sigouin.

À Hearst, le maire a confirmé, dès l'entrée en vigueur de la loi le 1<sup>er</sup> mai, son intention de s'opposer à ces nouveaux pouvoirs. Il estime que la gouvernance municipale repose sur un processus de prise de décision collaboratif entre élus, qui reflète mieux les besoins et la volonté de la communauté.

Il y a également peu d'informations disponibles, mais le ministère des Affaires municipales prévoit tenir des rencontres avec le personnel municipal des villes concernées pour les former en ce sens. L'administrateur en chef, Éric Picard, affirme que ses questions n'ont pas reçu de réponse concluante et il est toujours en attente de la date exacte de cette rencontre avec la province.

Le conseil a donc formellement adopté une résolution, demandant à être retiré du cadre législatif des maires forts. Une copie de la résolution sera transmise au premier ministre de l'Ontario, au ministre des Affaires municipales et du Logement, au député provincial Guy Bourgouin ainsi qu'à l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), pour les informer de la position officielle de la Ville de Hearst. Chaque fois qu'il y aura une rencontre du conseil municipal, les déclarations du maire Roger Sigouin seront publiées sur le site web pour confirmer qu'il accepte les décisions prises le soir même.

· Demande-nous comment tu peux remporter

**10 000 \$!**



 Caisse Alliance  
caissealliance.com

# Augmentation des impôts fonciers de 4% pour les résidents de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine / IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le Conseil municipal de la Ville de Hearst a adopté l'arrêté municipal concernant les budgets d'exploitation et en capital pour l'année 2025 et a approuvé la version finale qui propose une augmentation de 4% des taxes municipales.

À la suite des discussions tenues le 28 avril, le Conseil a introduit plusieurs modifications afin de réduire l'augmentation des taux de taxation. Ces ajustements incluent notamment la révision à la baisse de certaines contributions, le report ou l'annulation de certains achats, ainsi qu'un étalement du financement de projets sur plusieurs années. Grâce à ces mesures, l'augmentation des taux d'imposition a été ramenée à 4 %, ce qui permettra de maintenir l'équilibre budgétaire tout en répondant aux priorités municipales.

Le budget municipal est divisé en deux volets distincts. Le budget d'exploitation regroupe les revenus et dépenses liés aux activités quotidiennes de la Municipalité, tandis que le budget en capital est consacré aux projets d'infrastructure ou aux investissements ponctuels.

Une première ébauche de ces budgets a été présentée au Conseil lors d'une réunion extraordinaire tenue le 28 avril, permettant une discussion sur la

validité des projections financières, ainsi que sur des réductions potentielles. Cette version prévoyait initialement une augmentation de 9,5 % des taux de taxation.

Plusieurs éléments ont influencé le budget d'exploitation. L'année 2025 sera la dernière pendant laquelle la Municipalité recevra le paiement d'atténuation transitoire du gouvernement de l'Ontario, représentant un montant de 126 826 \$. Par ailleurs, en raison d'un nouveau modèle de financement provincial, le programme de services de garde ne devrait plus générer de déficit, le financement couvrant désormais l'ensemble des besoins. La création d'un nouveau département des bâtiments, désormais inclus dans l'administration, ainsi que l'implantation d'un programme de gestion corporative visant l'immeuble situé au 801, rue George, viennent également modifier la structure budgétaire.

Le budget prévoit également une hausse des frais juridiques, en prévision

des négociations syndicales prévues cette année. La facturation annuelle révisée des services de la Police provinciale de l'Ontario, reçue en décembre, inclut un rabais de 10 %, soit environ 116 000 \$, qui a été réaffecté au budget en capital. De plus, un nouvel accord avec GFL Environmental Inc. a permis de réduire les coûts liés au recyclage résidentiel. Enfin, les dépenses associées au département de développement économique ont été réduites de 131 600 dollars en raison de congés salariaux, ce qui a libéré des fonds pour deux projets destinés au Centre d'accueil Gilles-Gagnon.

En ce qui concerne le budget en capital, plusieurs projets avaient été engagés en 2024 ou au début de 2025, mais leur réalisation se poursuivra cette année. Il s'agit notamment du lancement du nouveau site Web municipal, du plan de gestion des biens confié à des consultants, de l'achat de l'immeuble du 801, rue George — un investissement à rembourser sur une

période de dix ans —, ainsi que de l'acquisition d'un camion chasse-neige et sablage. D'autres projets, comme le remplacement d'une porte de garage à l'aéroport, les travaux de consultants pour le dépotoir, et l'aménagement de nouvelles installations sanitaires au centre de garde, ont été reportés. Le Conseil a aussi confirmé son engagement à financer sa part dans une demande soumise au Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et loisirs. Enfin, des montants non utilisés dans le Plan d'amélioration communautaire Logement en 2024 ont été réalloués à l'exercice budgétaire de cette année.

Le budget d'exploitation pour 2025 prévoit des revenus et dépenses nets de 9 277 800 \$, soit une augmentation de 38 300 \$ ou 0,4 % par rapport à l'année précédente. Le budget en capital, quant à lui, est établi à 5 578 000 \$, ce qui représente une baisse de 1 511 100 dollars ou 21,3 % par rapport à 2024. Il est également précisé qu'une hausse d'un pour cent du taux de taxation génère environ 80 800 dollars en revenus fonciers additionnels pour la Ville.

Les versions finales des deux budgets, équilibrées avec l'augmentation de 4 % du taux d'imposition, ont été présentées et adoptées par le Conseil municipal.

# Prolongement de la limite de vitesse fixée à 70 km/h à l'ouest de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine / IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Il y a déjà plusieurs années que des citoyens habitant à l'ouest de la ville, notamment au Lecours Trailer Park, désiraient voir la limite de vitesse de 70 km/h se prolonger jusqu'après la sortie de ce secteur. Depuis la semaine passée, le ministère du Transport (MTO) a érigé des panneaux signalant un changement dans la limite permise, réduisant la vitesse à 70 km/h avant de traverser le chemin de fer.

Un citoyen concerné était venu aux Médias de l'épinette noire pour discuter du sujet et le personnel l'avait référé à l'Hôtel de Ville de Hearst. Ses inquiétudes avaient été partagées avec le conseil et le personnel municipal avait été chargé de communiquer avec le MTO pour souligner le problème, puisque c'est ce ministère qui prend les décisions pour la route 11.

Le 24 août 2024, le ministère a communiqué avec la greffière, Annie Lemieux, pour lui annoncer que les études étaient faites et que des changements seraient apportés. « À la suite de cette analyse technique, il a été déterminé que la limite de vitesse

affichée actuelle de 70 km/h est, pour le moment, la plus appropriée pour tous les usagers de la route. Cela dit, il a également été jugé pertinent d'étendre la zone de limitation de vitesse à 70 km/h vers l'ouest sur une distance de 1,3 kilomètre, jusqu'à l'ouest du parc de roulottes de Hearst », écrivait Kristin Franks, la responsable des services régionaux et des relations dans les opérations du Nord.

En plus du danger que représentait la limite de vitesse à 90 km/h pour les résidents du Lecours Trailer Park qui devaient être prudents en sortant de l'entrée pour se rendre en ville, la traversée de la voie ferrée à haute

vitesse a causé des dommages aux véhicules et même des pertes de contrôle au cours des dernières années. Des réparations et des ajustements à la voie ferrée par le CN devaient être

faits chaque année dans le but d'essayer d'adoucir la traversée à cet endroit. Or, le MTO a installé des panneaux de signalisation indiquant de faire attention à la bosse. Ces panneaux semblent toutefois temporaires puisqu'ils sont tenus par des sacs de sable.

La nouvelle limite de vitesse aidera grandement à réduire les dangers, mais la voie ferrée reste un passage très brutal pour les automobilistes et plusieurs pensent que des changements plus considérables devraient être apportés à cet endroit. La prudence restera importante malgré la vitesse réduite, afin de limiter les accidents et les pertes de pièces de véhicules.

NORTHLAND SEASONAL STORAGE



- Vente et location
- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épandueuses
- Poêle à bois, à granulés et barbecues
- Service de remorque à plateforme surbaissée

PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR

Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :

705-335-0415

149 route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0

705-332-1414

www.northlandstorage.ca

## Le Parti conservateur va-t-il tirer les leçons qui s'imposent?

**Maintenant que la campagne électorale fédérale est terminée, l'heure est au bilan pour les partis politiques. Qu'est-ce qui a fonctionné ? Quelles erreurs ont été commises ? Que faudrait-il changer ? Tous les partis doivent se livrer à l'exercice, à commencer par le Parti conservateur, qui en a sérieusement besoin.**

Le Parti conservateur a non seulement laissé filer l'avance considérable qu'il détenait sur les libéraux avant le déclenchement des élections, mais surtout il ne se présente plus comme un parti national. Il est devenu – ou plus exactement est redevenu – un parti régional. Difficile alors de gagner une élection fédérale.

Pourtant, l'ancien premier ministre Stephen Harper avait bien essayé de repositionner son parti. À vrai dire, il est celui qui a le mieux réussi à le faire de tous les chefs conservateurs qui se sont succédé à la tête des partis de droite depuis Brian Mulroney.

Le grand fait d'armes de Stephen Harper aura été d'avoir réussi à unir les forces de la droite au pays et d'avoir pu présenter son parti comme un autre choix que le Parti libéral.

### Loi de l'époque Harper

Le Parti conservateur de Stephen Harper était un parti qui savait qu'il fallait « parler » aux électeurs de partout au pays. Un parti qui voulait faire entendre les voix de l'ouest du pays à Ottawa; qui se présentait comme le parti de l'économie pour l'électorat de l'Ontario; qui appuyait les revendications décentralisatrices du Québec; qui venait en aide économiquement et socialement aux gens de l'Atlantique.

Le parti de Stephen Harper n'a pas été un parti qui s'était rapproché des libéraux, comme l'avait fait à l'époque Brian Mulroney. C'était un parti véritablement de droite, mais qui savait néanmoins faire preuve de souplesse.

Une stratégie qui avait donné des résultats.

Le succès de cette stratégie a été mis en évidence lors des élections générales de 2011. Le Parti conservateur avait alors finalement gagné la majorité des sièges à la Chambre des communes.

Il avait aussi remporté le vote populaire dans dix des treize provinces et territoires. Seuls Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et les Territoires-du-Nord-Ouest lui avaient échappé.

### Des propositions conservatrices trop peu souples

Cette fois-ci, le Parti conservateur n'a pas donné l'impression qu'il cherchait à rejoindre les électeurs et électrices des différentes régions du pays.

Oui, bien sûr, il a abordé des thèmes qui préoccupent une grande majorité de la population : le coût de la vie, la hausse de la criminalité, l'établissement des seuils d'immigration, la question de l'approvisionnement en énergie, les investissements dans les forces armées, sans oublier l'imposition des tarifs douaniers américains.

Mais les solutions offertes ont été des solutions très « conservatrices » : baisses d'impôt, abolition de la réglementation, durcissement des peines pour les coupables d'un acte criminel, imposition d'un corridor énergétique, etc. Ces propositions plaisent à une certaine base conservatrice, mais pas à la majorité de la population canadienne.

Elles sont aussi des solutions « mur à mur ». Elles ne ciblent pas des problématiques locales.

Il ne suffit pas de promettre d'abolir le péage sur le Pont de la confédération entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ou encore de s'engager à financer le remplacement du pont de la rivière Coquitlam en Colombie-Britannique.

Il faut offrir une stratégie d'avenir pour le développement économique et le bien-être des collectivités, que ce soit celles de l'Atlantique, de la côte ouest ou d'ailleurs au pays. Bref, la souplesse qui avait fait la force de Stephen Harper n'a pas été au rendez-vous.

Par conséquent, les conservateurs n'ont remporté le vote populaire que dans trois provinces et territoires (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) aux dernières élections, même si un nombre record de personnes ont voté pour le Parti conservateur.

### Pourquoi la population canadienne n'élit-elle pas le Parti conservateur?

Mais ce qui est plus inquiétant pour les conservateurs, c'est que plusieurs parmi eux ne semblent pas comprendre pourquoi le public votant n'a pas voulu les appuyer. Certains même ne se gênent pas pour reprocher aux électeurs et électrices de ne pas avoir voté pour eux.

La récente sortie de Danielle Smith, première ministre de l'Alberta, est très révélatrice à cet égard.

Elle met en garde le pays, disant pour l'essentiel qu'en continuant à ne pas élire un gouvernement fédéral conservateur, la population canadienne ne devrait pas se surprendre si de plus en plus de personnes en Alberta songeaient à appuyer l'indépendance de leur province.

Il s'agit ni plus ni moins d'une forme de chantage : « Voter pour nous, sinon... »

### Jouer à l'autruche

Mais la première ministre Smith n'est pas la seule à refuser d'examiner les causes réelles de l'échec du Parti conservateur. Son chef, Pierre Poilievre, semble, lui aussi, ne pas voir la réelle source du problème.

Pas question pour lui de changer le message. Il estime plutôt que c'est la manière dont ce message a été transmis qui est à revoir. Il attribue donc sa défaite à un problème de communication.

Une telle attitude explique sans doute pourquoi il a jugé bon de se présenter dans une circonscription très conservatrice de l'Alberta pour retrouver un siège à la Chambre des communes.

Pourtant ce n'est pas en s'éloignant de l'Ontario qu'il va réussir à être plus à l'écoute des gens d'un peu partout au pays. En fait, il ne fait que renforcer l'idée que son parti est, tout compte fait, un parti régional.

### Les instances du Parti conservateur pourront-elles rectifier le tir ?

Ici aussi, le doute est permis. Les députés conservateurs se sont octroyé le pouvoir de contester le leadership de Pierre Poilievre à n'importe quel moment d'ici la prochaine élection. Il s'agit de la même disposition qui avait été adoptée et utilisée rapidement contre Erin O'Toole après la défaite électorale de 2021.

Mais Erin O'Toole avait été renvoyé par son caucus parce qu'on avait estimé qu'il avait amené le Parti conservateur trop au centre.

La leçon à tirer est probablement que tant que Pierre Poilievre gardera son parti à droite, il pourra compter sur l'appui de son caucus. Mais ce n'est pas ça qui aidera à refaire l'image du Parti conservateur pour qu'il soit réellement perçu comme étant un parti national vers lequel l'électorat canadien a envie de se tourner.

**Geneviève Tellier,  
chroniqueuse – Francopresse**

### Vous avez une opinion à partager ou un sujet à faire découvrir ?

Envoyez-nous un courriel à [info@hearstmedias.ca](mailto:info@hearstmedias.ca) ou passez en discuter avec Steve Mc Innis!

\* Une lettre à l'éditeur ou un éditorial est sujet à approbation avant sa publication.



### ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur  
[smcinnis@hearstmedias.ca](mailto:smcinnis@hearstmedias.ca)

Manon Longval, ventes  
[vente@hearstmedias.ca](mailto:vente@hearstmedias.ca)

Lignes agates marketing, ventes nationales  
[anne@lignesagates.com](mailto:anne@lignesagates.com) 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste  
[rpfontaine@hearstmedias.ca](mailto:rpfontaine@hearstmedias.ca)

Ndery Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif  
[guymorin72@gmail.com](mailto:guymorin72@gmail.com)

Gilles Péloquin, journaliste sportif  
[gpelo1951@hotmail.com](mailto:gpelo1951@hotmail.com)

Maurice Lepage, maquettiste/graphiste  
[pub@hearstmedias.ca](mailto:pub@hearstmedias.ca)

Annabelle Grondin, réception et distribution  
[info@hearstmedias.ca](mailto:info@hearstmedias.ca)

Julie Pelletier, comptabilité  
[jpelletier@hearstmedias.ca](mailto:jpelletier@hearstmedias.ca)

Francine Lacroix, employée de soutien  
[flacroix@hearstmedias.ca](mailto:flacroix@hearstmedias.ca)

Anouck Guay, webmestre  
[web@hearstmedias.ca](mailto:web@hearstmedias.ca)

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : [lenord.ca](http://lenord.ca)

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) POL 1N0

705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épingle noire

Les Médias de l'épingle noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président  
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse  
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de l'épingle noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805 Canada

# Une gouvernance modernisée pour la Bibliothèque publique de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Jusqu'à récemment, le budget de la bibliothèque était préparé en parallèle avec ceux d'exploitation et d'investissement de la Ville de Hearst. Toutefois, depuis l'année dernière, une nouvelle approche a été mise en place. Le Conseil municipal accorde maintenant un montant global pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque, laissant au Conseil d'administration le soin d'élaborer un budget selon les priorités locales.



Le Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Hearst profite d'un nouveau modèle de gouvernance, lui offrant une plus grande autonomie budgétaire pour mieux répondre aux besoins de la communauté. Photo : Renée-Pier Fontaine

Cette méthode, officialisée dans l'arrêté no. 26-2025 relatif au budget municipal, donne davantage de flexibilité aux administrateurs de la bibliothèque tout en les responsabilisant davantage dans la gestion des fonds publics.

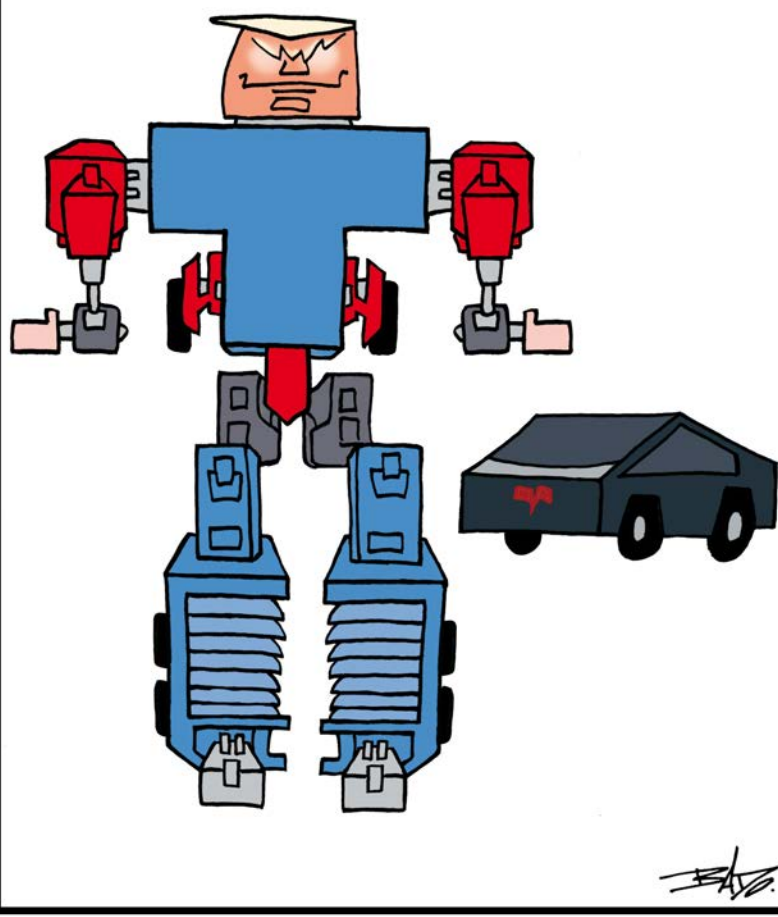
Créée en 1974 par la Ville de Hearst grâce à l'adoption de l'arrêté municipal no. 1123, la Bibliothèque publique de Hearst continue d'occuper une place importante dans la vie culturelle et éducative de la communauté. Majoritairement financée par les revenus de taxation municipale, l'institution bénéficie désormais d'un mode de gestion plus autonome, permettant une meilleure

adaptation à ses besoins et priorités. Cette année, le budget préparé par le Conseil d'administration de la bibliothèque pour l'exercice 2025 est soumis à l'approbation et à la ratification du Conseil municipal. La résolution entérinant ce budget, déjà adoptée par le Conseil de la bibliothèque publique, est présentée en annexe du document officiel.

Sur le plan financier, la Ville continue de démontrer son appui envers l'établissement. Une contribution municipale de 282 800 \$ est prévue pour 2025, marquant une augmentation de 5 000 \$ par rapport à l'année précédente. Cette hausse vise à soutenir les activités et services essentiels offerts par la bibliothèque, incluant l'achat de matériel, les programmes communautaires et les besoins opérationnels croissants.

Grâce à cette gouvernance modernisée, la Bibliothèque publique de Hearst est mieux outillée pour répondre aux attentes de ses usagers et assurer sa mission de diffusion du savoir et de la culture au sein de la communauté.

CARNEY QUALIFIE TRUMP DE PRÉSIDENT «TRANSFORMATIONNEL»



LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE VOUS SOUHAITENT UN BON LONG WEEKEND !

Littérature, musique,  
film et comédie, tout  
inclus !

**BOOM**  
CULTUREL

lundi au jeudi 18 h  
avec Kristophe Bédard

CINN911.com

émission commanditée par :

Centre de Rénovation  
**Home**  
building centre

Produit de la semaine :

**VENTE !**

**BELL & HOWELL** Luminaire de sécurité Bionic  
Spotlight à 8 DEL, fonctionnant à énergie solaire,  
avec détecteur de mouvement, noir

**23,97 \$**  
(Rég : 31,99 \$)

Jusqu'à une distance de 7,6 m (25 pi)  
Aucun câblage nécessaire  
Conception durable et résistante aux intempéries  
pour une utilisation tout au long de l'année  
#3646-643

Couvre une zone entière de plus de 600 pieds carrés et restent allumées jusqu'à ce qu'aucun mouvement ne soit détecté.



# Hearst en bref

Par Renée-Pier Fontaine

## Contrat pour la cantine du Centre récréatif Claude-Larose

Après trois années à la barre de la cantine du centre récréatif, Mme Chantal Parent-Vaillancourt a annoncé sa démission à la Municipalité de Hearst dans une lettre datée du 1er février 2025, indiquant qu'elle cessera ses activités le 31 juillet prochain. Cette décision a mené à un appel d'offres lancé par la Municipalité afin de trouver un nouveau locataire pour assurer la continuité du service.

L'appel d'offres, diffusé sur le site web et les réseaux sociaux municipaux, s'est clôturé le 24 avril. Deux soumissions ont été reçues. Les candidats ont été rencontrés individuellement afin de présenter leur offre de service et leur vision pour l'exploitation de la cantine.

Parmi les propositions, celle de John's Restaurant s'est démarquée au sein du comité et les membres ont proposé au conseil municipal d'adopter un arrêté municipal pour conclure une entente avec cette entreprise.

« Bien que son offre soit légèrement inférieure à celle de Mme Patricia Larose-Marchand — un écart de 300 \$ sur cinq ans, elle a été jugée plus avantageuse sur le plan opérationnel. En effet, l'entreprise prévoit stationner son camion-restaurant dans le stationnement du centre récréatif lors des événements spéciaux tels que les matchs des Lumberjacks et divers tournois sportifs. Cette flexibilité permettrait de répondre efficacement à la demande élevée pour des aliments frits, tout en assurant une présence constante lors des activités majeures », affirmait le directeur des Parcs et loisirs, Marc-Alain Bégin.

Toutefois, mardi, lors de la réunion ordinaire du conseil municipal, le conseiller Nicolas Picard a déclaré que des correspondances ont été reçues à ce sujet et elles n'ont pas pu être étudiées par le comité. Il a donc demandé de repousser la décision à la prochaine rencontre.

La résolution a été annulée pour le moment et le sujet sera remis à l'ordre du jour du comité des Parcs et loisirs.

## Poste étudiant d'officier aux arrêtés municipaux comblé

Un arrêté municipal a été adopté lors de la dernière réunion du conseil, nommant Jasmine Comeau officière aux arrêtés municipaux de la Ville de Hearst, poste étudiant, pour une autre année.

Jasmine Comeau a été embauchée au poste d'officière aux arrêtés municipaux pour la saison estivale 2025. Ses principales tâches seront l'émission de billets de contravention ainsi que le remplacement des préposées au site d'enfouissement des déchets lors des congés d'été.

La Ville met fin au contrat avec Bee-Clean et confie l'entretien à une nouvelle prestataire

Après avoir mis fin à son entente de conciergerie avec Ana Pereira le 31 décembre dernier, la Ville avait lancé un appel d'offres en novembre pour pourvoir le poste. Trois soumissionnaires avaient alors répondu à l'appel, et le 17 décembre 2024, le conseil municipal avait octroyé le contrat à Bee-Clean Building Maintenance, celle-ci ayant présenté la soumission la plus basse.

Or, insatisfaite des services rendus par Bee-Clean, la Ville a récemment décidé de résilier le contrat, encadré par l'arrêté municipal no 102-24. Plutôt que de relancer un nouvel appel d'offres, les autorités municipales ont opté pour utiliser les résultats déjà disponibles afin de sélectionner un nouveau prestataire parmi les autres soumissionnaires initiaux.

À la suite d'une évaluation des références et de l'expérience de travail des deux autres entreprises, c'est Mme Genita Glazer qui s'est vu offrir le contrat. Afin de s'aligner sur les attentes budgétaires de la Ville, Mme Glazer a soumis une offre révisée à la baisse, passant de 54 600 \$ à 40 000 \$ par année. Ce montant inclut un taux horaire de 35 \$ pour l'exécution de tâches exceptionnelles, le cas échéant.

Le contrat, qui entrera en vigueur le 20 mai 2025, représente un coût de 24 767,12 \$ pour l'année en cours, montant qui a déjà été prévu au budget opérationnel. Comparativement au contrat précédent, établi à 23 803,36 \$ plus taxes,

la nouvelle entente représente une hausse annuelle de 16 196,64 \$, ajustée annuellement selon l'inflation.

Il est à noter que Mme Glazer n'est pas inscrite auprès de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB). Par conséquent, elle sera couverte par l'assurance de la Ville.

## Politique municipale sur la gestion de l'alcool, réforme ou abandon ?

Adoptée en 1995 à la suite d'une initiative conjointe du conseil des parents de services à la jeunesse et d'organismes communautaires, la Politique de gestion de l'alcool sur propriété municipale de la Ville de Hearst pourrait bientôt faire l'objet d'une mise à jour... ou d'un abandon.

À l'époque, l'intervention d'un conseiller en toxicomanie de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie, combinée à une série de poursuites judiciaires liées à des événements communautaires impliquant des mineurs, avait poussé la Ville à établir un cadre réglementaire visant à encadrer la consommation d'alcool lors d'activités se tenant sur des sites municipaux.

Le document adopté couvrait un large éventail d'aspects, allant de la formation des serveurs à la sécurité, en passant par l'assurance responsabilité civile et l'admission des mineurs lors de festivals.

Depuis, le contexte légal a grandement évolué. La Loi de 2019 sur les permis d'alcool et la réglementation des alcools de l'Ontario intègre désormais plusieurs des éléments autrefois couverts exclusivement par les politiques municipales. C'est notamment le cas des conditions pouvant être imposées par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO), l'organisme responsable de la délivrance des permis.

Dans ce contexte, le personnel municipal souhaite obtenir l'avis du conseil sur la pertinence de maintenir la Politique municipale de gestion de l'alcool. Bien que non obligatoire, une telle politique permet à la Ville de fixer ses propres conditions supplémentaires pour toute activité impliquant la consommation d'alcool sur son territoire.

Parallèlement, une révision des modalités générales d'utilisation des salles municipales est en cours. Le nouveau document oblige désormais tout locataire de salle à se conformer aux exigences de la CAJO et à signer un formulaire de reconnaissance des modalités. Cette uniformisation rend caduc l'arrêté municipal no 16-2020, qui encadrait spécifiquement l'utilisation du pavillon communautaire.

Si le Comité de politiques recommande le maintien d'une politique municipale en matière d'alcool, le personnel s'engage à entamer une refonte complète du document actuel et à soumettre une ébauche révisée pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil.

## Centre-ville de Hearst adopte un budget axé sur l'embellissement et la promotion

Le conseil municipal de Hearst poursuit son appui au développement commercial de son centre-ville. En vertu de l'article 204 de la Loi sur les municipalités, les conseils municipaux peuvent créer des secteurs d'aménagement commercial afin de surveiller les travaux d'embellissement et d'entretien des propriétés municipales, ainsi que pour promouvoir ces zones comme pôles d'affaires dynamiques. C'est dans ce cadre que le secteur Centre-Ville Hearst Downtown (BIA) a été officiellement formé en 1974, par l'arrêté municipal no 1222. Depuis sa création, les propriétaires de bâtiments commerciaux et industriels situés dans le secteur défini doivent verser un prélèvement destiné à financer les activités du BIA. En 1998, l'arrêté no 45-98 venait préciser ces obligations financières, établissant notamment un prélèvement annuel minimal de 225 \$, avec des taux ajustés selon l'usage des propriétés.

Pour l'année 2025, le budget proposé de Centre-Ville Hearst Downtown prévoit un prélèvement total de 33 275 \$ auprès de ses membres. Les détails de cette contribution sont fournis en annexe du document budgétaire.

Du côté municipal, la Ville de Hearst continue de soutenir financièrement les initiatives du BIA. Une somme de 9 600 \$ est prévue dans le budget d'exploitation pour couvrir des frais liés au nettoyage, à l'arrosage des fleurs et à certaines réparations mineures. En plus de cela, 7 500 \$ sont alloués dans le budget en capital pour l'acquisition de décorations de Noël et de nouveaux pots à fleurs, qui seront installés sur les lampadaires du centre-ville.

Ces investissements visent à maintenir un environnement accueillant et attrayant pour les résidents, commerçants et visiteurs, tout en renforçant l'identité commerciale du centre-ville de Hearst.



# Les services aux personnes sourdes et malentendantes paralysés par une grève à Timmins

Par Renée-Pier Fontaine / IJL – Réseau.presse – Le Nord

Alors que la grève chez Services canadiens de l'ouïe (SCO) entre dans sa troisième semaine, les résidents de Timmins sourds, sourds-aveugles ou malentendants subissent les conséquences directes de l'interruption de services essentiels.

Depuis le 28 avril, 206 membres du SCFP 2073 – qui occupent des postes d'interprètes en langue des signes, de consultants en emploi, d'intervenants pour personnes sourdes-aveugles et d'autres rôles de première ligne – sont en grève. À Timmins, quatre travailleurs participent au mouvement, tenant une ligne de piquetage chaque jour de 10 h à 14 h au 681 boulevard Algonquin Est, unité G.

Les discussions entre les deux parties sont au point mort. La dernière rencontre, tenue le 6 mai, s'est soldée sans offre de la part de l'employeur. SCO a refusé de répondre à la plus récente proposition syndicale et de recourir à un médiateur indépendant, ce qui bloque toute avancée vers une résolution.

En attendant, les répercussions sont lourdes pour la communauté. Les cliniques d'audiologie sont fermées, les programmes d'alphabétisation et de services aux nouveaux arrivants sont suspendus, et les besoins des clients restent insatisfaits. Déjà souvent marginalisées, les personnes sourdes, sourdes-aveugles ou malentendantes font aujourd'hui face à de nouveaux obstacles en matière d'accessibilité et de participation sociale. Selon Mara Waern, consultante en emploi avec 30 ans d'expérience et présidente du SCFP 2073, la direction du SCO agit de manière injuste :

« SCO prétend ne pas avoir les moyens d'augmenter les salaires, mais

trouve les fonds pour bonifier ceux de la haute direction. Cette stratégie vise clairement à affaiblir le syndicat et à retirer du pouvoir aux employés. »

Elle ajoute que les services d'interprétation ne peuvent être assurés uniquement par des pigistes, ce qui compromet des rendez-vous médicaux cruciaux (chirurgies, oncologie, obstétrique, etc.), mais aussi des démarches bancaires, juridiques ou funéraires pour les personnes concernées.

Depuis l'arrivée de Julia Dumanian à la tête de SCO, les relations de travail se sont dégradées. Il s'agit de la deuxième grève sous sa direction, la première datant de 2017 et ayant duré 10 semaines. Le déclenchement de cette nouvelle grève a suivi la demande d'un rapport de non-conciliation par SCO, évitant ainsi de négocier de bonne foi. La direction a également annulé les vacances des employés et refusé du temps de maladie.

En pleine crise du coût de la vie, les salaires des travailleurs ont accusé un retard de 16 % sur l'inflation au cours des dernières années. SCO propose une augmentation de seulement 2 % sur un an, une offre jugée inadéquate par le syndicat, qui réclame une entente de deux ans avec une hausse totale de 5 %.

Pour Bobbie-Jean DaCosta, consultante en emploi chez SCO, la grève est un dernier recours :

« Nous faisons ce travail pour rendre nos communautés plus accessibles. Devoir faire la grève pour défendre nos droits fondamentaux et réclamer une augmentation modeste est blessant – non seulement pour nous, mais pour toutes les personnes que nous aidons. Nous voulons retourner

au travail, mais dans des conditions justes. »

En attendant un retour à la table des négociations, la grève se poursuit dans

15 villes de la province, affectant des milliers de personnes vulnérables.

## ATTENTION

**Toute personne ayant servi dans les forces armées**  
(y compris la Seconde Guerre mondiale, la Corée, les Forces de la Milice/de Réserve, la GRC, les membres en service actif et leurs personnes à charge)

**L'agent du service de la Légion royale canadienne**  
**Sherry Culling**

sera à Hearst durant la semaine du **2 juin 2025** pour aider toute personne souhaitant obtenir des informations, des conseils ou du soutien des Anciens Combattants Canada concernant

◇ **Pensions d'invalidité** ◇

◆ **Traitement des anciens combattants autorisés** ◆

◇ **Demande de coquelicots / fonds de bienfaisance** ◇

◆ **Appel contre les décisions défavorables d'ACC** ◆

◇ **Droit des veuves** ◇

Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Légion pour demander un entretien.

**Téléphonez à Lise, au 705 373-0567,**  
**ou Gilles Deschamps au 705 372-5886**  
**pour prendre un rendez-vous**  
**avant le 23 mai.**

**Ce service gratuit est offert par la Légion.**



## ATTENTION

**Anyone who has served in the military**  
(including WWII, Korea SDA, Militia/Reserve Forces, RCMP, Still Serving and dependents)

**The Royal Canadian Legion's Service Officer**  
**Sherry Culling**

will be in Hearst the week of **June 2<sup>nd</sup> 2025** for anyone wishing information, advice or assistance regarding

◇ **Veterans Affairs Canada Disability Pensions/Awards** ◇

◆ **Treatment for Entitled Veterans** ◆

◇ **Application for Poppy/Benevolent Funds** ◇

◆ **Appeals against unfavourable VAC Decisions** ◆

◇ **Widows** ◇

You do not have to be a Legion Member to request an interview.

**Call Lise, at (705) 373-0567,**  
**or Gilles Deschamps at (705) 372-5886**  
**to book an appointment**  
**before May 23<sup>rd</sup>.**

**A free service offered by the Legion.**



## NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos êtres aimés !**

*Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.*

**Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321**

**Consultation gratuite à domicile**

# Des horizons lointains aux soins de proximité

Par Ndery Dione

Parcourir des milliers de kilomètres, changer de domaine d'études, puis s'envoler vers l'Asie, le chemin de Kayla Laurin est tout sauf ordinaire. Infirmière âgée de 27 ans à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, elle incarne la persévérance, la curiosité et l'engagement. La rencontre qu'elle nous a accordée lui a permis de partager quelques aspects sur son parcours académique, personnel et professionnel.

Née et élevée à Hearst, Kayla Laurin a toujours eu un attachement fort à sa communauté, mais comme plusieurs jeunes de la région, dès la fin de ses études secondaires, elle sent le besoin d'explorer d'autres horizons. Elle part pour Sudbury en 2014 pour rejoindre le programme de biologie biomédicale de l'Université laurentienne.

« J'ai toujours été passionnée par les sciences, la santé humaine, le fonctionnement du corps. Ce qui fait que la biomédecine c'était une évidence à ce moment-là pour moi », confie-t-elle. Pendant quatre ans, elle s'immerge dans les études scientifiques, découvrant à la fois la rigueur académique et l'indépendance qu'implique la vie universitaire loin de chez soi. Elle

obtient son baccalauréat en 2018. Après son premier diplôme, elle choisit de revenir à Hearst, une décision motivée par le désir de faire un autre baccalauréat pour enrichir ses connaissances. Elle s'inscrit alors à l'Université de Hearst, dans le programme de psychologie. « J'avais envie de mieux comprendre les comportements humains et les émotions. C'était complémentaire à ma formation scientifique », explique-t-elle. Elle y effectue deux années d'études, complétant un deuxième baccalauréat en 2020.

Mais à peine diplômée, la pandémie de COVID-19 bouleverse tout. Comme tant d'autres, Kayla est forcée de mettre ses projets en pause. « J'ai pris un congé d'un an. C'était une période



Kayla Laurin Photos de courtoisie

de réflexion, mais aussi d'incertitude. » C'est finalement cette pause imposée qui lui permet de redéfinir son objectif professionnel.

En 2021, elle prend une nouvelle direction en s'inscrivant en sciences infirmières à l'Université Laval, à Québec. « Je voulais avoir un impact direct, concret, auprès des gens. L'infirmier, c'était une façon de rassembler mes passions scientifiques et humaines », souligne-t-elle. Ce programme, exigeant et intensif, la forme aux réalités du terrain médical. Elle obtient son diplôme en avril 2024.

## Au-delà des études

Après neuf ans d'études, la jeune femme sentait le besoin de respirer, de voir autre chose, de vivre. À la mi-septembre, elle part à Toronto pour passer son examen standard d'infirmière, puis s'envole pour son voyage.



En plein voyage vers l'Asie, Kayla est entourée par la verdure de la nature en plein foret pour profiter des moments agréables.

Son itinéraire est aussi surprenant que dépaysant. Après une escale en Grèce où elle rend visite à sa cousine, Kayla continue vers l'Asie, une région qui l'a toujours fascinée. Ce qui devait être un voyage de deux mois se transforme en un périple de six mois.

« J'ai été séduite, l'Asie m'a offert une diversité de cultures et j'ai découvert de nouveaux paysages. C'était enrichissant à tous les niveaux. » Elle mentionne avoir visité plusieurs villes, rencontré des gens extraordinaires et s'être laissée porter par la spontanéité du moment. « Au début, c'était juste pour me divertir, me ressourcer. Mais je me suis sentie si bien que j'ai prolongé le séjour. »

Malgré la fatigue, les déplacements, ainsi que les petits imprévus, Kayla ne garde que de bons souvenirs. « Aucun regret. Ce voyage m'a transformée. Il m'a permis de mieux me connaître, de relativiser, d'apprécier les choses simples et découvrir d'autres réalités. »

À son retour au pays, elle réintègre sa ville natale avec un bagage bien plus riche qu'un simple diplôme universitaire. Aujourd'hui, elle travaille à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, au service des soins aigus et à l'urgence. « C'est gratifiant. On fait une vraie différence dans la vie des patients. Et je suis fière de le faire ici, chez moi », dit-elle. Mme Laurin apprécie la proximité avec les patients, le sentiment d'appartenance à une équipe et le fait d'être au service de sa communauté.

Bref, le parcours de Kayla Laurin témoigne d'un équilibre rare entre ambitions académiques, engagement professionnel et curiosité personnelle. De Hearst à Sudbury, de Québec à l'Asie, elle a su tracer sa route avec détermination et ouverture. Autrement dit, elle incarne une génération de jeunes professionnels qui n'ont pas peur de changer de cap, de suivre leur instinct et de chercher du sens dans ce qu'ils font.

**Vous êtes à un « Splash! »  
DU PLUS BEL ÉTÉ DE VOTRE VIE !**

**On fait l'installation !**  
Nous avons tous les produits d'entretien, on teste la qualité de votre eau et on vous offre le service de maintenance et de réparation.

**Faites vite !**  
nos places pour les installations de piscines sont limitées

Découvrez nos modèles de piscine !  
**Discutez avec des experts !**

705 372-9000 / straightlineplumbingandmechanical.com

# Vente record de biscuits sourire : 13 545 \$ amassés pour le Foyer des Pionniers

Par Renée-Pier Fontaine

Chaque année, les restaurants Tim Hortons à travers le Canada organisent la campagne du Biscuit sourire, une initiative caritative qui est populaire puisque pendant une semaine, les clients peuvent acheter un biscuit en forme de sourire et 100 % des recettes sont remises à des organismes de bienfaisance locaux. La semaine dernière, le Foyer des Pionniers a amassé 13 545,02 \$ à Hearst envers l'achat d'une balançoire spéciale pour les résidents.

La responsable des activités, Maureen Aubertin, a le bien-être des résidents du Foyer des Pionniers à cœur et elle cherche toujours de nouvelles idées de projets et de financement pour y contribuer. Depuis quelques années, l'achat de matériel pour amuser les personnes âgées, malgré leur mobilité réduite, a marqué le parcours professionnel de Maureen. Chaque

fois, l'énorme générosité de la population de Hearst la touche et simplifie son travail.

Cette année, c'est grâce à une équipe de bénévoles qui ont mis la main à la pâte dans la confection des biscuits sourire, suivant un horaire précis prédéterminé par Mme Aubertin. Leurs objectifs de production ont été atteints le vendredi, puisqu'une panne de



Remise du chèque en présence des bénévoles et de l'équipe du Tim Hortons de Hearst. Photos : Foyer des Pionniers/Facebook

courant planifiée modifiait les heures d'ouverture du restaurant le dimanche. « Nous avons commencé la production le dimanche soir pour être prêts pour le lundi, et toute la semaine il y avait des bénévoles de 9 h à 13 h, de 13 h à 16 h et de 16 h à 19 h. Ça roulait ! Le samedi, nous n'avons pas eu besoin d'y aller, il n'y a pas eu de gaspillage non plus », explique-t-elle.

Avec l'argent, le Foyer des Pionniers fera l'achat d'une balançoire de six places pour se bercer à l'horizontale, de gauche à droite. Deux des sièges sont amovibles pour donner la place à deux fauteuils roulants, un de chaque côté, avec une rampe pour faciliter l'embarquement. « Le coût est d'environ 12 000 \$, puisque c'est de l'équipement adapté aux personnes à mobilité réduite. S'il reste de l'argent, j'aimerais faire une salle de cinéma dans le nouveau salon, avec des chaises La-Z-Boy et une belle grosse télé pour qu'on puisse

écouter des films lorsqu'il pleut ou l'hiver. Ça pourrait être un endroit pour écouter les matchs de hockey aussi », raconte Maureen Aubertin.

Auparavant, les soirées films se déroulaient dans la chapelle de l'établissement, mais il y avait trop de lumière. Aussi, la salle était trop grande, ce qui faisait de l'écho. Maureen Aubertin a envie de donner aux résidents une expérience digne d'une vraie salle de cinéma avec popcorn et tout le tralala. Elle souligne également que malgré la longue liste de bénévoles dévoués pour l'aider au Foyer des Pionniers, l'activité de vélo tandem avec les résidents n'a qu'une personne bénévole pour aider le personnel. Les personnes intéressées à donner des tours de vélo avec les responsables des activités sont priées de contacter Maureen Aubertin ou le Foyer des Pionniers pour donner leurs noms et permettre aux personnes âgées de faire leur activité préférée.

## L'ÉSCH se démarque encore à SKILLS Ontario



(Renée-Pier Fontaine) La compétition Skills Compétences Ontario 2025 s'est tenue les 5 et 6 mai au Toronto Congress Centre, rassemblant des centaines d'étudiants de niveau secondaire et postsecondaire venus démontrer leur savoir-faire dans plus de 75 disciplines des métiers spécialisés et des technologies. La cérémonie de clôture, marquant la fin de cet événement d'envergure, a eu lieu le 7 mai.

« Félicitations à tous les participants de Skills Compétences Ontario 2025 ! Hugo Bilodeau, Jasmin Picard, Xavier Veilleux, Robin Campeau, Kyle Rosevear, Guillaume Chouinard, Gérémy Longtin et Lucas Dubé — vous avez tous démontré un niveau remarquable de compétence, de passion et de dévouement », déclare l'enseignant Bruce Fournier.

« Un bravo tout particulier à Xavier Veilleux, médaillé d'or en soudure, ainsi qu'à Hugo Bilodeau, médaillé d'or en mécanique de petits moteurs. Xavier et Hugo auront l'honneur de représenter l'Ontario lors de Skills Compétences Canada, qui se tiendra les 29 et 30 mai prochains au Regina Exhibition Association Limited (REAL) District, en Saskatchewan », poursuit-il.

Selon M. Fournier, leur réussite illustre l'excellence et le dévouement des jeunes talents dans les métiers spécialisés, et il leur souhaite le meilleur pour la compétition nationale.

Photo : gracieuseté de Bruce Fournier



## AULAC

CONSTRUCTION



- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures



**POUR NOUS CONTACTER :**  
(705) 373-2733 | (705) 372-5444  
constructionaulac@gmail.com

AULAC Construction Inc.



Des chercheurs d'emploi échangent avec des représentants d'entreprises locales lors de la foire d'emploi organisée au gymnase de l'Université de Hearst.

Photos : Ndery Dione

## Une foire d'emploi dynamique organisée à la salle gymnase de l'UdeH

Par Ndery Dione

Le gymnase de l'Université de Hearst a été le théâtre d'un rassemblement annuel hier. Une trentaine d'entreprises, venues des quatre coins de la région, s'y sont donné rendez-vous dans le cadre d'une foire d'emploi qui a attiré des centaines de chercheurs d'emploi, de finissants universitaires et de membres de la communauté désireux de saisir une nouvelle opportunité professionnelle.

Cet événement, devenu un point de rencontre incontournable entre employeurs et potentiels employés à cette période de fin d'année académique, a offert une plateforme idéale pour le réseautage, le dépôt de curriculum vitae et la présentation d'offres d'emploi concrètes. Pour de nombreux employeurs, c'était l'occasion de se rapprocher de la communauté locale et de faire rayonner leur entreprise tout en cherchant des talents prêts à s'investir.



Valérie Dufresne, de Tecnor Business, échange avec des candidats intéressés par les opportunités offertes dans le secteur technologique.

### Valérie Dufresne

Parmi les exposants marquants, l'entreprise Tecnor Business a attiré l'attention avec son stand à la fois sobre et technologique. Propriétaire de cette entreprise en pleine croissance, Valérie Dufresne était présente aux côtés de son collègue Jamy pour représenter leur jeune entreprise spécialisée dans les technologies de l'information.

« Ma présence ici aujourd'hui, c'est avant tout pour exposer notre entreprise et ses activités. Tecnor se spécialise dans le câblage structuré, la fibre optique et les communications sans fil ou radio. On voulait faire connaître ce qu'on fait, mais aussi présenter deux postes actuellement disponibles chez nous : un en administration et un autre en informatique », confie-t-elle.

Située à Hearst, Tecnor Business n'est pas qu'un simple fournisseur de services technologiques. Elle joue un rôle clé dans l'accompagnement des compagnies régionales en matière de solutions informatiques. « Notre entreprise est jeune, dynamique et en pleine expansion.

On cherche des gens motivés, intéressés et prêts à évoluer dans ce domaine. Il y a une forte demande, et nous voulons former une équipe solide pour la conquérir ensemble », ajoute Mme Dufresne.

En face de la porte du gymnase, Columbia Forest Products occupait aussi sa place. Représentée par Joël Cantin et son collègue Christian Gratton, cette entreprise bien connue dans le secteur industriel cherchait à pourvoir des postes en maintenance et en production. « Notre but ici, c'est d'exposer notre entreprise à la communauté et de recevoir des candidatures. Ce genre d'événement est très précieux », déclare M. Cantin.

### Joël Cantin

Fondée en 1957, Columbia Forest Products est un nom établi dans l'industrie du contreplaqué de bois dur. L'entreprise produit également des placages de bois dur utilisés pour fabriquer des armoires, meubles, menuiseries et équipements commerciaux de haute qualité.

« Nos produits sont vendus dans toute l'Amérique du Nord et on a un moulin au Québec, en Ontario et aux États-Unis. Nous distribuons à travers des grossistes, des grandes surfaces et des fabricants d'équipements d'origine. Être ici

aujourd'hui, c'est aussi l'occasion de rencontrer des organismes partenaires qui peuvent nous aider à recruter. C'est une belle initiative », explique Joël.

L'ambiance générale de la foire était à la fois conviviale et professionnelle. Des étudiants de l'Université de Hearst et du Collège Boréal, CV en main, posaient des questions, discutaient avec les employeurs et découvraient des secteurs d'emploi qu'ils n'avaient parfois jamais envisagés. L'événement a aussi permis à de nombreuses personnes de la communauté, y compris des personnes en reconversion professionnelle, d'explorer les possibilités d'emploi dans la région sans avoir à quitter Hearst.

Pour certains, cette initiative répond à un besoin urgent dans plusieurs secteurs. De nombreuses entreprises locales font face à des défis de recrutement, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Ce type d'événement, selon plusieurs participants, contribue non seulement à attirer de nouveaux talents, mais aussi à renforcer l'économie régionale en valorisant les entreprises d'ici.

Bref, la foire d'emploi de Hearst est bien plus qu'un simple événement de recrutement. Elle incarne un carrefour stratégique où les aspirations professionnelles rencontrent les besoins concrets des entreprises. Pour des employeurs comme Tecnor Business et Columbia Forest Products, c'est un levier important pour stimuler l'attraction de talents. Et pour quelques chercheurs d'emploi qui étaient présents, c'est une occasion rare de rencontrer directement les décideurs et d'ouvrir la porte à de nouvelles perspectives.



Joël Cantin, représentant de Columbia Forest Products, présente les opportunités de carrière au sein de l'entreprise lors de la foire d'emploi.

**LE CALENDRIER COMMUNAUTAIRE**

DÉCOUVREZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX : [CLIQUEZ ICI!](#)

# L'anxiété est-elle en augmentation ?

## ÇA DÉPEND.

Par Stéphane Desjardins



Science-Press

### Plus anxieux depuis le début du siècle ? Vrai

Il est indéniable que la prévalence des troubles de santé mentale en général, incluant l'anxiété, a augmenté depuis le début des années 2010, en particulier chez les moins de 25 ans : c'est ce qui se dégageait d'une série d'études et d'analyses regroupées dans une édition spéciale de la revue *The Lancet Psychiatry*, en septembre 2024. La pandémie aurait accru le problème, concluait une enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes parue en 2023. C'est aussi ce qu'on lisait en 2022 dans une note scientifique de l'Organisation mondiale de la santé.

Si on considère plutôt les adultes en général, des chercheurs canadiens ont observé, entre 2000 et 2016, une hausse modeste de la prévalence des troubles anxieux, de 0,26 % à 0,55 % par année.

Des données de Statistique Canada sur les troubles mentaux publiées en 2022, indiquent par ailleurs que la proportion de personnes qui ont été touchées par le « trouble d'anxiété généralisée » au cours des 12 mois précédents était de 5,2 %, contre 2,6 % dix ans plus tôt. On remarque la même tendance pour la phobie sociale qui touchait 7,1 % des gens en 2022 comparativement à 3 % en 2012. Au Québec, c'est 8,4 % de la population de plus de 12 ans qui avait reçu un diagnostic de trouble d'anxiété en 2021 contre 6,4 % en 2015, notait l'Institut de la statistique.

### Une montée de l'anxiété commencée au 20e siècle ? Incertain

Mais nous ne sommes pas les premiers à prétendre vivre à l'époque de l'anxiété. En 1950, le compositeur américain Leonard Bernstein avait nommé sa deuxième symphonie *L'âge de l'anxiété*, en hommage au poème du même nom de l'Américain Wystan Hugh Auden. Ce poème, lauréat d'un prix Pulitzer en 1948, décrivait le malaise présent dans la population après la Deuxième Guerre mondiale.

Existe-t-il des données qui démontreraient que notre époque se démarque davantage ?

Le problème est que, si on remonte de quelques décennies dans le temps, il devient difficile de le prouver. C'est ce que faisaient remarquer en 2015 des médecins allemands dans un article s'intéressant à l'épidémiologie des troubles anxieux au 21<sup>e</sup> siècle. C'est que les données sur le trouble anxieux qui ont été produites avant la troisième édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM), en 1980, sont imprécises : il n'est donc pas possible de les comparer avec les données d'aujourd'hui.

Certains s'y sont essayés. Par exemple, dans un article publié en 2009, l'historien de la médecine Ian Dowbiggin, de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, considérait que les taux d'anxiété rapportés avaient augmenté d'une façon alarmante, au Canada et aux États-Unis, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Par ailleurs, deux méta-analyses réalisées en 2000 auprès de milliers d'enfants et d'élèves du collégial aux États-Unis ont conclu que l'anxiété avait augmenté substantiellement depuis 1950. Par exemple, les écoliers des années 1980 rapportaient plus d'anxiété que les enfants suivis en psychiatrie dans les années 1950.

Selon les auteurs allemands, cette tendance se serait toutefois stabilisée temporairement à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Des études réalisées aux États-Unis et en Europe n'ont pas noté d'augmentation significative entre les années 1990 et 2010.

### Un phénomène ancien ? Vrai

Chose certaine, on retrouve des descriptions d'anxiété jusque dans des textes de l'Antiquité. En 2013, des chercheurs de l'Université Cambridge ont étudié des textes babyloniens datant du 2<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Dans l'un d'eux, un homme souffrant d'une « dépression nerveuse » est décrit ainsi : il tremble de peur dans sa chambre et a si peur qu'il ne peut pas dormir. Cet homme aurait développé des symptômes d'anxiété après avoir perdu des esclaves, des animaux, ses récoltes et ses revenus. Il aurait aussi connu des frustrations personnelles et des ambitions contrariées, peut-on lire dans le texte. Dans un article sur l'histoire de l'anxiété publié en 2015, le médecin

français Marc-Antoine Crocq mentionnait qu'Hippocrate, le père de la médecine, avait décrit il y a 2400 ans les phobies d'un homme appelé Nicanor qui avait peur des flutes. Par ailleurs, selon des propos rapportés par Robert Burton en 1621 dans son livre *L'anatomie de la mélancolie*, Hippocrate aurait écrit ceci à propos d'un de ces patients : « Il n'ose pas entrer en compagnie de peur d'être malmené, déshonoré, de se surpasser dans ses gestes ou ses discours, ou d'être malade; il pense que tout le monde l'observe. » Enfin, le grand orateur romain Ciceron, qui a vécu entre 106 et 43 avant notre ère, aurait lui-même raconté qu'il se mettait à trembler avant le début d'un discours, ajoutait Marc-Antoine Crocq.

### Plusieurs noms pour un même phénomène ? Vrai

En 2014, des chercheurs français ont analysé 2000 rapports de consultations effectuées par des médecins français du 16<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle. Ils y ont trouvé la description d'un homme qui souffrait d'attaques de panique, un symptôme associé à l'époque avec la mélancolie. Dans son livre cité plus haut, Robert Burton énumérait en 1621 les symptômes de crises d'anxiété chez des personnes touchées par ce qu'on appellerait maintenant de l'anxiété sociale. Et au 18<sup>e</sup> siècle, le médecin français François Boissier de Sauvages mentionnait une condition nommée panophobie qui rappelle notre définition moderne de l'anxiété, racontait Marc-Antoine Crocq dans un article retraçant l'histoire du diagnostic d'anxiété généralisée.

Ces descriptions font partie de ce qu'on considère aujourd'hui comme l'émergence de la psychiatrie moderne. Au 19<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de scientifiques vont dépeindre différents troubles anxieux, résumait en 2003 le psychiatre néerlandais Gerrit Glas dans un chapitre retraçant l'histoire de l'anxiété et de la dépression. Par exemple, l'Américain George Miller Bear utilise le terme neurasthénie pour parler d'un mauvais fonctionnement nerveux et son compatriote Karl Friedrich Otto Westphal devient le premier à décrire l'agoraphobie. Aucun de ces auteurs ne permet d'avoir une idée de la prévalence de ces troubles à leurs époques respectives. Mais ils rappellent que ces troubles étaient présents longtemps avant qu'ils n'aient même obtenu un nom.

Selon la croyance populaire, l'anxiété serait une caractéristique de notre époque, voire « le mal du siècle ». Le *Détecteur de rumeurs* a voulu savoir si nous sommes réellement plus anxieux que nos aïeux ou nos ancêtres.

## Verdict

L'anxiété a bel et bien augmenté dans les deux dernières décennies, en particulier chez les jeunes, mais il est difficile de démontrer si elle atteint des seuils jamais vus auparavant. Bien qu'il soit impossible de déterminer si nos ancêtres vivaient davantage d'anxiété, les écrits historiques démontrent que ce trouble mental a toujours existé.

**À votre santé**

Le 26 mai 2025

**Il n'y a pas de mauvaises herbes... ou presque!**

*Viellir chez soi*  
Aging at Home

**Lundi**  
de midi à 13 h

# Mot caché

Thème :  
L'ITALIE  
6 lettres

O	E	I	D	R	A	B	M	O	L	V	S	E	C	E	B	E	P	S	E
S	L	E	A	N	D	R	I	A	E	I	N	A	M	O	I	O	E	A	M
S	I	M	E	C	C	E	L	N	E	O	T	R	L	N	U	N	L	E	O
A	V	A	B	T	U	R	I	N	R	A	E	O	A	I	A	A	R	S	R
B	O	G	A	I	M	S	N	E	N	L	G	P	L	C	S	E	I	U	N
O	U	R	R	T	E	E	V	E	A	N	M	L	S	R	B	N	M	O	A
P	R	E	I	N	E	A	S	P	E	A	E	O	A	I	R	G	I	R	L
M	N	B	E	A	O	R	I	S	C	S	T	M	L	L	E	I	N	E	I
A	E	D	N	R	A	E	N	G	I	A	U	C	O	R	S	A	I	P	M
C	O	Z	A	N	I	P	A	I	G	N	Z	D	M	O	C	D	P	E	E
M	I	S	C	R	I	R	C	E	N	O	E	N	I	F	I	R	A	U	T
O	E	O	U	E	A	A	B	I	T	A	F	A	O	N	A	A	R	O	S
P	N	G	M	C	G	A	G	E	L	A	P	E	B	M	E	S	M	D	E
E	I	O	S	L	R	S	E	N	E	G	C	L	C	R	O	P	E	A	I
L	N	E	I	L	S	A	L	E	R	N	E	I	E	N	U	T	I	P	R
T	P	A	E	E	I	V	A	P	O	N	A	F	L	S	E	Z	A	S	T
L	R	T	A	R	E	N	T	E	O	L	B	I	A	I	A	R	Z	R	E
I	T	E	C	N	E	C	I	V	M	U	I	T	A	L	S	S	O	E	P
A	I	R	A	S	S	A	S	E	N	N	E	V	A	R	E	A	T	L	S
F	E	R	R	A	R	E	V	E	N	E	T	I	E	M	O	C	B	I	F

A	Ferrare	N	S
Abruzzes	Florence	Naples	Salerne
Ancône	Foggia	O	Sardaigne
Andria	Forli	Olbia	Sassari
Anzio	G	P	Sienna
Asti	Gela	Padoue	T
B	Gênes	Palerme	Tarente
Bari	I	Pavie	Terni
Barletta	Imola	Pérouse	Toscane
Basilicate	L	Pesaro	Trieste
Bergame	Latium	Pescara	Turin
Bologne	Lecce	Piémont	U
Brescia	Liguria	Pise	Udine
C	Livourne	Pouilles	V
Cagliari	Lombardie	Parme	Vénétie
Campanie	M	Prato	Venise
Campobasso	Marsala	R	Vérone
Catane	Messine	Ravenne	Vicence
Côme	Milan	Rimini	
F	Modène	Rome	
Fano	Monza		

## GÂTEAU À LA RHUBARBE



Une recette gagnante et un excellent gâteau classique ! Utilisez la rhubarbe de votre jardin ou même celle congelée de l'an passé !

### Ingrédients

- 125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé, mou
  - 1 œuf
  - 375 ml (1 1/2 tasse) de cassonade
  - 45 ml (3 c. à soupe) d'huile d'olive
  - 5 ml (1 c. à thé) d'essence de vanille
  - 500 ml (2 tasses) de farine
  - 5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude
  - 1 pincée de sel
  - 250 ml (1 tasse) de lait de beurre (babeurre)
  - 500 ml (2 tasses) de cubes de rhubarbe fraîche non pelée de 1 cm (1/2 po)
- Garniture**
- 60 ml (1/4 tasse) de sucre
  - 5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue

### Étapes de préparation

1. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer un plat de cuisson de 33 x 23 cm (13 x 9 po) ou un moule rond à charnière de 25 cm (10 po).
2. Dans un bol, fouetter le beurre, l'œuf, la cassonade et l'essence de vanille au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange soit onctueux.
3. Dans un autre bol, mélanger la farine, le bicarbonate de soude et le sel. Ajouter au mélange précédent en alternance avec le lait de beurre. Ajouter la rhubarbe et mélanger à la cuillère de bois. Verser dans le moule.
4. Dans un petit bol, mélanger le sucre et la cannelle. En saupoudrer le dessus du gâteau.
5. Cuire au centre du four environ 1 heure ou jusqu'à ce qu'un cure-dents en ressorte propre.

# Sudoku

JEU N° 924

NIVEAU :  
FACILE

		8				7		
		5			1	6		9
				8	7	5		1
	1	4					6	8
		3			6			
	7	6	4	2	8	3		5
6		2		1	9		3	
4			3			8		6
3	8		5	6				

### RÈGLES DU JEU :

RÉPONSE DU JEU N° 924

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

2	6	1	4	9	5	7	8	3
9	5	8	2	7	3	1	6	4
7	4	3	7	6	8	2	5	9
5	3	1	8	2	4	9	7	6
4	7	9	6	5	1	3	2	8
8	6	2	3	7	9	4	1	5
8	9	6	5	7	1	3	2	4
6	9	8	1	3	2	5	4	7
3	7	2	5	4	6	8	9	1

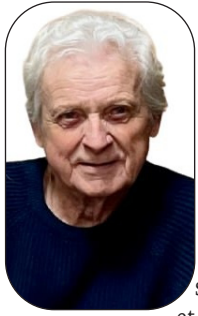
## VOS PRÉDICTIONS DE LA SEMAINE :

Disponible uniquement sur le site web du journal Le Nord



[www.lenord.ca](http://www.lenord.ca)

## AVIS DE DÉCÈS



### Réal Plourde

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de Réal Plourde, survenu le 11 mai 2025, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, à l'âge de 79 ans.

Réal laisse dans le deuil son épouse, Claire Forcier ; ses trois fils : Pascal (Gail) d'Ottawa, Julien (Diane) et Michel (Lydia) de Hearst ; ainsi que cinq petits-enfants : Mackenzie, Étienne, Ellie, Rosalie et Clémence. Il laisse également deux frères et une sœur : Yvon (Rachelle) de Hearst, Ginette (Pierre-Paul) d'Ottawa et Marcel (Denise) de Russell. Plusieurs neveux, nièces, cousins,

cousines et ami-e-s se souviendront de lui avec affection.

Réal était un homme dévoué à sa famille et à ses proches. Son sourire chaleureux, sa bienveillance naturelle et son sens de l'humour faisaient de lui une présence réconfortante et appréciée de tous. Véritable force tranquille, il a transmis de belles valeurs à ses enfants et à ses petits-enfants qui garderont de lui le souvenir d'un homme juste, généreux et aimant.

Passionné de chasse et de pêche, Réal trouvait dans la nature un lieu de paix, de partage et d'émerveillement. Ces passions étaient aussi ses sujets de conversation favoris, qu'il abordait toujours avec enthousiasme.

Réal a également servi la communauté de Hearst avec fidélité et intégrité pendant plus de quatre décennies. Il a travaillé 22 ans à La Baie d'Hudson, puis 20 ans à la Caisse populaire de Hearst, où il a su tisser des liens de confiance et de respect avec collègues et clients.

Son départ laissera un vide immense dans nos vies, mais son souvenir, ses valeurs et son amour continueront de vivre en chacun de nous.

La famille souhaite remercier sincèrement le personnel de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst et du Foyer des Pionniers pour les soins attentionnés prodigués à Réal, ainsi que celles et ceux qui ont offert leur soutien, leurs pensées et leurs prières durant cette période difficile.

**Une célébration de la vie de Réal aura lieu le mardi 20 mai 2025 de 15 h à 19 h, à la Légion de Hearst, située au 1131 rue Front. Un léger repas sera servi. Toutes les personnes qui ont connu Réal sont chaleureusement invitées à venir partager des souvenirs et des témoignages.**

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS  
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

### LES P'TITES ANNONCES



705 372-1011

Les petites annonces... ça marche!  
Contactez-nous pour que votre  
petite annonce apparaisse ici!

info@hearstmedias.ca  
1004 rue Prince



## NOUS EMBAUCHONS

**Menuisier - Fabricant d'armoires expérimenté**  
à temps plein

**Description du poste:**

Nous cherchons un menuisier fabricant d'armoires expérimenté, passionné par le travail du bois et soucieux du détail. Le candidat idéal possède de l'expérience dans la fabrication, la finition et l'installation d'armoires sur mesure, avec un engagement fort envers la qualité.

**Responsabilités:**

- Lire et interpréter des plans, dessins techniques et spécifications de projet
- Mesurer, couper, assembler et installer des armoires et éléments de menuiserie sur mesure
- Utiliser en toute sécurité une variété de machines et d'outils de menuiserie
- Sabler, teindre et appliquer les finis selon les spécifications du client
- Inspecter le travail terminé pour en assurer la qualité et la précision
- Collaborer avec les designers, chargés de projet et installateurs
- Maintenir un environnement de travail propre, organisé et sécuritaire

**Exigences:**

- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle en menuiserie ou ébénisterie fine
- Capacité physique à soulever et manipuler des matériaux lourds

**Atouts:**

- Expérience avec les machines CNC

**Ce que nous offrons:**

- Rémunération compétitive selon l'expérience
- Avantages sociaux & régime d'épargne retraite
- Outils et équipements fournis



Veuillez envoyer votre CV à l'adresse galary@fgirardconstruction.ca avec pour objet "Candidature - Menuisier Fabricant D'Armoires - (votre Nom)" ou en personne au 1568 HWY 11 West à l'attention de Gyslin

**RADIO BINGO — SAMEDI 11 H**

**WOW, 1800 \$ EN PRIX!**  
**C'EST UNE BELLE CAGNOTTE**  
**POUR LE RADIO BINGO CETTE SEMAINE!**

**VOUS AVEZ DÉJÀ VOS CARTES, OU**  
**VOUS COMPTEZ EN ACHETER BIENTÔT?**



Le Karaté Nordik Wado Kai continue de se démarquer par l'engagement de ses élèves et la qualité de son enseignement. Photo de courtoisie

# Remise de ceintures au Karaté Nordik Wado Kai

Par Guy Morin

C'est le 8 mai dernier qu'avait lieu la remise de ceintures et certificats pour les élèves du club de karaté Nordik Wado Kai. Plusieurs parents et grands-parents étaient présents lors de cette soirée spéciale.

Theodore Case, Mavis Groleau, Rafael Lachance et Ellie Plourde se sont mérité la ceinture blanche/jaune. Michael Case, Matilda Case, Camil Lehoux, Chanelle Tousignant, Mya Dubé et Seth Groleau ont obtenu la ceinture jaune. Enfin, Étienne Plourde, Julien Lizotte, Caleb Levesque et Cédrik Levesque ont reçu la ceinture orange.

Amélie Tousignant avait, quant à elle, reçu sa ceinture verte le mardi 11 février 2025.

Finalement, sensei Michel Gosselin a présenté une ceinture brune à Daniel Levesque.

En plus, les 2 et 3 mai, le club a

participé à une clinique donnée par sensei Jim Atkinson. Il est le secrétaire général de la Fédération Shintani, membre du sénat et instructeur en chef de la Fédération de Shindo de l'Amérique du Nord. Pendant neuf heures, sensei Atkinson, de Delhi, Ontario, a présenté les techniques de karaté Shindo et Bo. Le partage de ses connaissances a été bien apprécié par tous les participants venant de Thunder Bay, Wawa, Smooth Rock Falls, Timmins, Hanmer et Hearst.



Sensei Michel Gosselin a remis une ceinture brune à Daniel Levesque, soulignant ainsi sa progression vers les plus hauts niveaux de l'art martial  
Photo de courtoisie



Les 2 et 3 mai, le club a participé à une clinique intensive Shindo et Bo animée par sensei Jim Atkinson, expert en karaté, réunissant des participants de partout dans le Nord de l'Ontario. Photo de courtoisie

**LE  
CALENDRIER  
COMMUNAUTAIRE**

DÉCOUVREZ TOUS LES  
ÉVÈNEMENTS LOCAUX !

**CLIQUEZ ICI!**

# Natation – Le Club Phoenix se démarque à North Bay

(Par Guy Morin) Les 11,12 et 13 avril dernier, le club Phoenix participait à une compétition de natation du côté de North Bay. Au total, 19 nageurs et nageuses de Hearst participaient à la compétition et de ce nombre, 11 en étaient à une première fois. Il y avait beaucoup de nervosité au sein du groupe, mais malgré tout,

il y a eu beaucoup d'apprentissages et plusieurs ont très bien fait.

Les entraîneurs sont toujours aussi fières du groupe. « Les jeunes travaillent fort pendant les entraînements et on voit les résultats. »

La prochaine compétition sera la dernière de la saison; elle aura lieu à Timmins les 24 et 25 mai

pour le Championnat Fred Rams B. Les attentes sont quand même élevées pour le groupe à l'occasion de cette dernière compétition, puisque c'en est une axée sur les résultats d'équipe et non individuels.



Groupe d'âge	Prénom	Nom	Âge	50m Libre	50m Dos	100m IM	200m Libre	100m Brasse	50m Breast	100m Dos	100m Libre	50m Fly	200m Breast	Notes
10 ans et moins filles	Kaylee	Boisvert	9	28	20	18		19	15		20	17		A atteint un autre standard A-champs
	Danelle	Proulx	9	16		7		16	6		9	5		4 courses avec les 10 meilleurs résultats
	Emma	Breton	10	9	7	3		6	3		8	6		Toutes les courses (7) avec les 10 meilleurs résultats
	Claudèle	Lacroix	10	17	6	10		17		6	10	7		5 courses avec les 10 meilleurs résultats
11-12 ans filles	Heidi	Baillargeon	12	28	36	30			25		44			Première compétition officielle de natation
	Maée	Boissonneault	11	21	28	26				38	36			Première compétition officielle de natation
	Saffia	Bolduc	11	29	26			37	28		42			Première compétition officielle de natation
	Brianne	Dillon	11	31	35			36	22		47			Première compétition officielle de natation
	Florence	Gaudreau	11	25	25		29	29		42	39		15	Première fois aux épreuves de 200m
	Lexie	Leclerc	11	26	27			38	24		41			Première compétition officielle de natation
	Roxanne	Proulx	12	10		7		6	3		15	2		5 courses avec les 10 meilleurs résultats
	Danika	Vachon	12	24	22			35		36	35			Première compétition officielle de natation
13-14 ans filles	Gabrielle	Arsenault	13	22	16			24			28			Première compétition officielle de natation
	Mackenzie	Beger	13	18	15	17		18		23	26			Première compétition officielle de natation
	Mélyane	Lizotte	13	20	13	16					27	13		Première compétition officielle de natation
	Madison	Rosevear	13	21	17			22	9		30			Première compétition officielle; 1 meilleur résultat
10 ans et moins garçons	Arian	Léger	10	5	3	6				6	4	4		Toutes les courses (6) avec les 6 meilleurs résultats
11-12 ans garçons	Zachary	Boisvert	12	10	5	9		10		7	12			5 courses avec les 10 meilleurs résultats
	Hugo	Morin	11	14	12				77		14			Première compétition officielle de natation

## DEVENEZ MEMBRE DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

**2 vélos électriques** offerts par

Lebel Chainsaw - Valeur **6000 \$**



**IEBEL**  
CHAINSAW.CA

**2 chaises berçantes** fabriquées par

Gérard Payeur, artisan - Valeur **1500 \$**

**500 \$** en **cartes Radio Bingo!**

et plusieurs prix pour les enfants!

**10 % de rabais**  
au Rest-O-Poutine  
les lundis et mardis  
avec la carte de membre!

Le tirage aura lieu le vendredi 23 mai lors d'un 4 à 6 aux Médias de l'épinette noire.

LES  
**Médias**  
de l'épinette noire  
INC.

**Passez au 1004 rue Prince pour devenir membre!**

# C'est le (prin)temps D'ANNONCER!

Chers commerçants, le moment est idéal pour présenter vos offres et promotions saisonnières. Faites en sorte que votre entreprise soit la première à laquelle les gens pensent lorsqu'ils sont prêts à acheter!

COMMUNIQUEZ AVEC  
MANON LONGVAL - CONSEILLÈRE  
DÈS AUJOURD'HUI!

Nous nous ferons un plaisir  
d'élaborer la campagne publicitaire  
parfaite pour cibler les clients  
que vous désirez rejoindre.

**705 372-1011**  
vente@hearstmedias.ca  
lenord.ca

